

# MADEN

Maison d'Accueil, D'Accompagnement et d'ENtraide mutuelle



4Q Pors An Doas - 29610 PLOUIGNEAU

02.56.45.49.65

06.25.65.40.29

[maden.plouigneau@udaf29.fr](mailto:maden.plouigneau@udaf29.fr)



MADEN-UDAF29



[www.udaf29.fr](http://www.udaf29.fr)

# MISSIONS

La Résidence a pour mission de proposer un lieu d'habitation pérenne à des personnes en situation de handicap psychique.

La Résidence Accueil est une structure semi-collective qui propose à 22 résidents, dans un cadre de vie rassurant, un accompagnement fondé sur la prise en compte des besoins de chacun.

L'accompagnement tend à favoriser l'écoute, la convivialité, la solidarité, l'ouverture et l'intégration dans l'environnement par une participation active dans la vie du quartier.



# LOGEMENTS

LOGEMENT PRIVATIF ET ESPACE DE VIE COLLECTIF



22 logements privés  
spacieux

Chaque logement dispose d'un coin cuisine équipée de plaques électriques et réfrigérateur, d'une salle d'eau complète.

Des espaces collectifs

Des espaces collectifs : salle à manger, cuisine, salon, espace détente, salle de sport,...



Reconnue résidence sociale, les locataires bénéficient de l'APL. Le logement est attribué à la personne selon les modalités d'un contrat régi par le code de la construction et de l'urbanisme (art. L 633-2) .





# LIEUX D'EVALUATION



CCAS de MORLAIX  
29 rue de Brest - 29600 MORLAIX  
02.98.88.82.15



CCAS de CARHAIX  
Place de la Mairie - 29270 CARHAIX  
02.98.99.34.70



CDAS pour toutes autres communes

## ADMISSION

**Les personnes doivent être volontaires et actrices de ce projet de vie**

Au moment de l'admission, les personnes devront être :

- Dans une situation d'isolement et/ou d'exclusion sociale, de difficultés à vivre seule.
- Suffisamment stabilisées pour respecter les règles de la vie semi-collective et bénéficier des soutiens mis en place (absence de troubles de comportements aigus).
- Suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement social et des soins sont garantis en tant que de besoin.

## ACCOMPAGNEMENT

**L'équipe de la résidence accueil veillera à l'animation et la régulation de l'établissement avec notamment pour missions :**

- De définir conjointement avec les résidents, les modalités de la vie collective et le respect du règlement intérieur.
- D'organiser des activités communes avec les résidents.
- D'organiser des liens avec le voisinage et l'environnement local de la résidence : équipements publics, services culturels, structures d'animation et de loisirs.
- D'être les interlocuteurs des services sociaux et des services de santé de proximité et particulièrement ceux qui sont liés par convention à la résidence.
- De favoriser l'insertion sociale, les relations amicales et familiales, la participation à la vie culturelle et sportive.
- De participer au travail d'autonomie dans la perspective de sortie du dispositif, si tel est le souhait de la personne.

**En appui, un réseau de professionnels et d'associations intervient en fonction des besoins spécifiques des locataires : infirmiers, SAVS, médecins psychiatres, mandataires judiciaires, aides à domicile...**

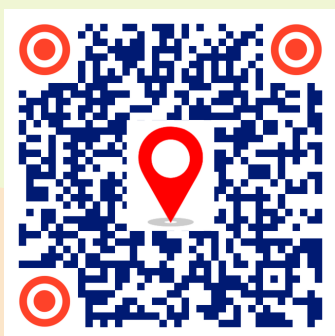


**Lineotim**  
VIVONS LES MOBILITÉS !

ACCES

LIGNE 40

ARRÊT "PLOUIGNEAU EGLISE"



4Q Pors An Doas  
29610 PLOUIGNEAU

02.56.45.49.65

[maden.plouigneau@udaf29.fr](mailto:maden.plouigneau@udaf29.fr)

Organisme gestionnaire :  
**UDAF DU FINISTERE**

15 rue Gaston Planté  
CS 82927  
29229 BREST CEDEX 02



**Udaf**  
Finistère



Participation de l'Etat